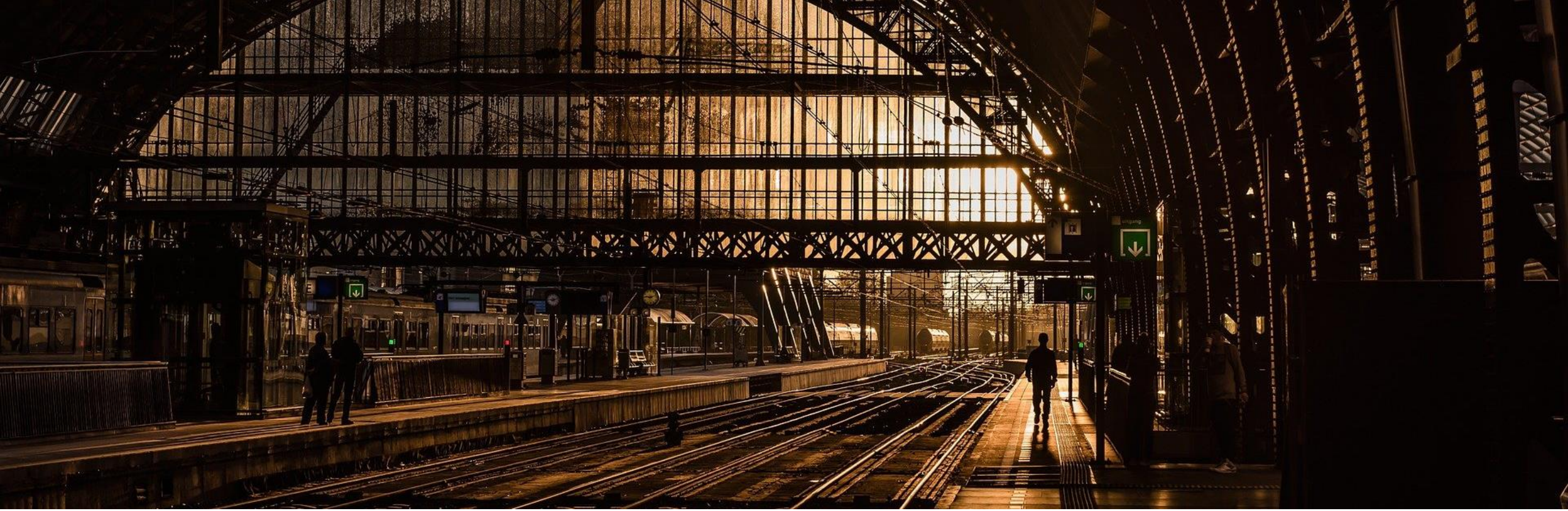


16 mars 2021

Groupe de Travail
Concertation sur le décompte ferroviaire



Bienvenue

- **Interviendront aujourd'hui** :
  - Pour SNCF Réseau : Lionel TAUNAY, Rasha KHOURY
  - Pour RTE : Raphaèle CAUBEL, Jérôme MENARD, Maxime SELIER

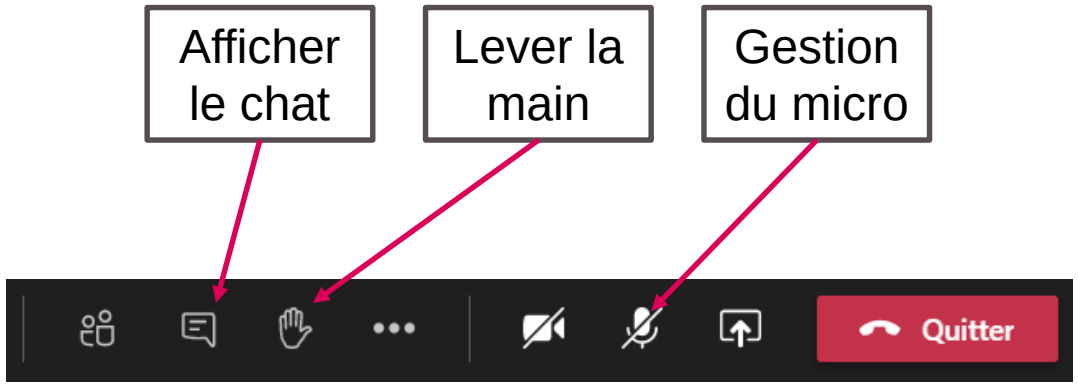
- **Sont présents aujourd'hui** :
  - L'Autorité de régulation des transports
  - La Commission de régulation de l'énergie
  - Akiem
  - EDF
  - Euro Cargo Rail
  - Enedis
  - Fret SNCF
  - LFP Perthus
  - LISEA
  - Régions de France
  - REGIORAIL France
  - RDT 13
  - RTE
  - SNCF Energie
  - SNCF Réseau
  - SNCF Voyageurs
  - Thello
  - UTP
  - VFLI



Règles du jeu

- Nous sommes nombreux, pour le confort de tous, merci de **penser à couper vos micros**.

- A la **fin de chaque partie**, nous prendrons un temps pour **répondre en séance à vos questions.** Vous avez la possibilité d'intervenir via Teams :
  - Par écrit, via le chat.
  - En « levant la main » - et nous vous donnerons la parole.



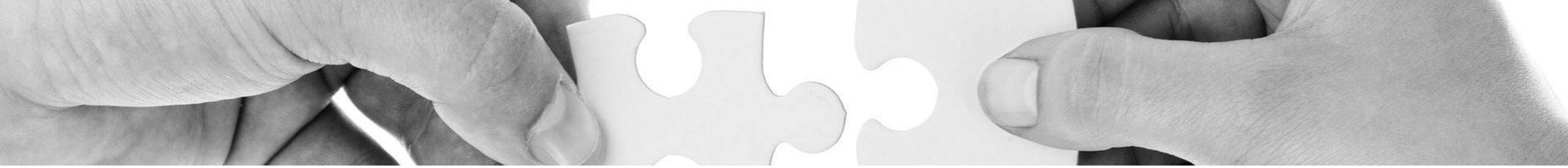


Introduction

- **RTE et SNCF Réseau ont engagé un projet de rénovation du service de décompte ferroviaire.**

- Le projet de décompte ferroviaire poursuit sa concertation sous l'égide de **COOPERE** (Comité des opérateurs du réseau) et du **CURTE** (Comité des clients utilisateurs du réseau de transport d'électricité), avec la contribution de la **CRE** et de **l'ART** comme observateurs.

- RTE et SNCF Réseau ont formalisé leur coopération via un **accord de partenariat**.



Rappel des principes de la concertation

- Les travaux présentés ci-après et les échanges en groupe de travail de concertation ont pour objectif de **construire le cadre contractuel et les règles du futur service de décompte ferroviaire**. Ces travaux doivent permettre de **recueillir les retours des clients et acteurs** ; n'hésitez donc pas si vous avez des questions et des remarques en séance !
- Pour rappel, les textes finalisés donneront lieu à une **consultation du contrat** du service de décompte ferroviaire. En complément, la CRE mènera une consultation et donnera son approbation sur le **tarif** du service.
- Le rendez vous **d'aujourd'hui** est un **Groupe de Travail**, c'est-à-dire une session générale en plénière. Le processus de concertation sera également constitué **d'Ateliers de Travail**, plus techniques, pour rentrer dans le détail de la conception des briques du service.



Agenda

1. **RETOUR SUR L'OUVERTURE DU SERVICE PHASE 1**
2. **CONSTRUCTION DU SERVICE PHASE 2**
3. **PHASE 3 – TERME BOUCLANT**
4. **CONCERTATION : RETOURS SUR LES ATELIERS DE TRAVAIL**
5. **LANCEMENT DU CLUB UTILISATEUR**

RTE et SNCF Réseau ont ouvert la phase 1 du nouveau service le 22/02/2021

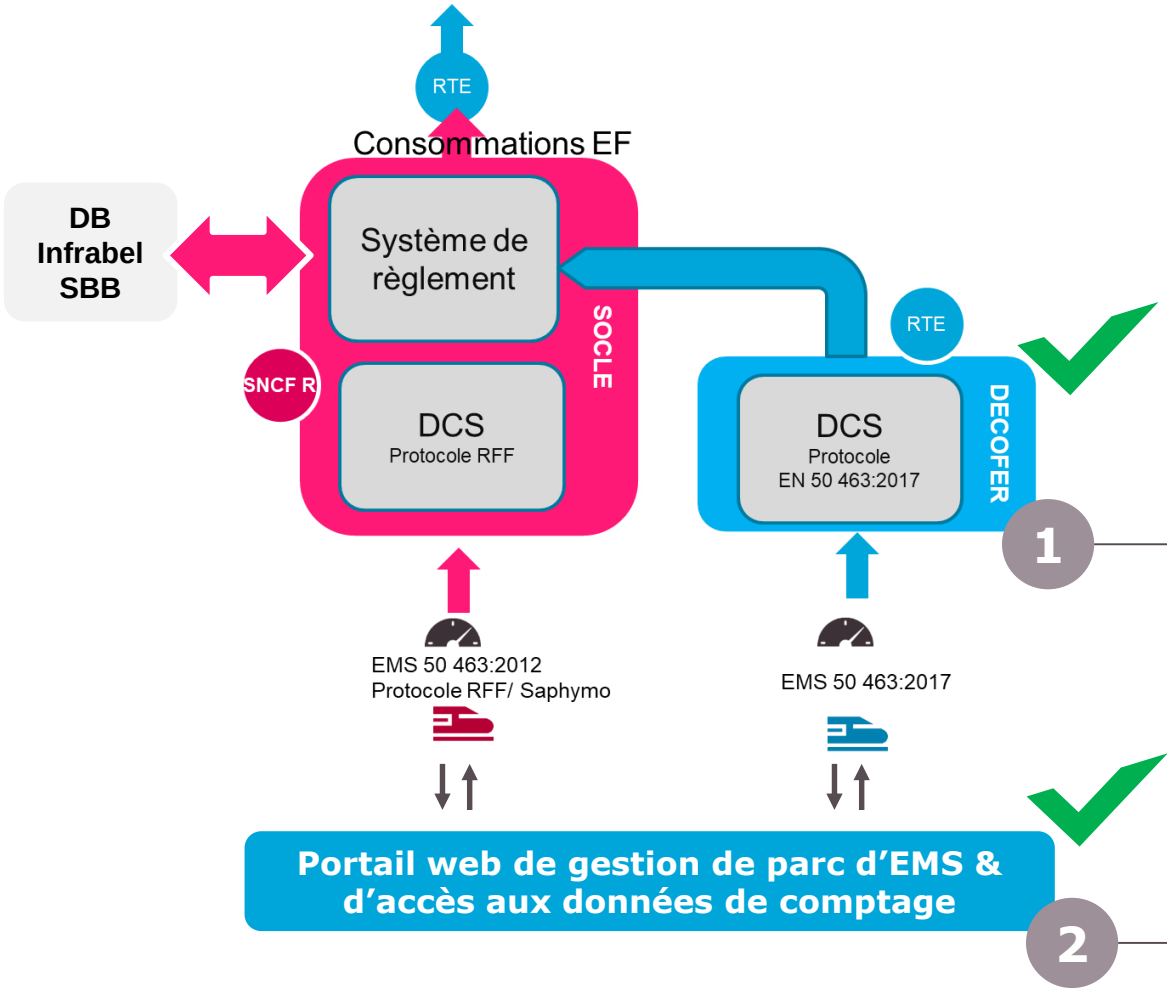


Ouverture du service phase 1 le 22/02

SNCF Réseau reste responsable du décompte ferroviaire

- SNCF Réseau continue de télérelever les EMS anciens protocoles
- SNCF Réseau continue de réaliser le calcul des décomptes
- NEW RTE télé-relève les EMS 2017
- NEW RTE met à disposition le nouveau portail Web de gestion des Engins et EMS

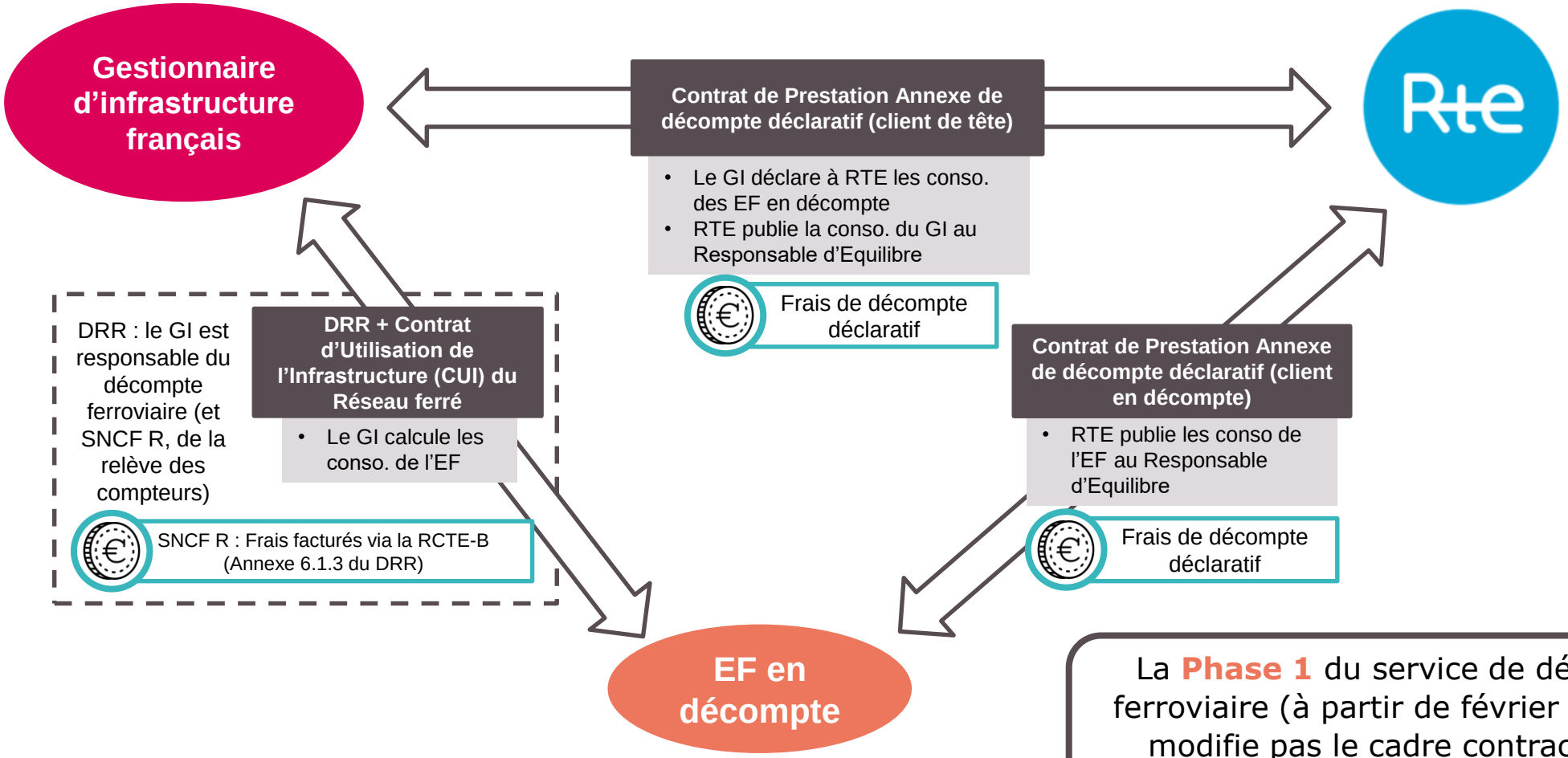
Dans la construction progressive du nouveau système de décompte ferroviaire, 2 objectifs importants du projet ont été atteints



<u>Télérelève 2017</u> : RTE a mis en production un DCS conforme à la norme EN 50 463:2017. Ce DCS est interconnecté avec SOCLE : les données télérelevées seront donc intégrées dans le décompte, pour facturation au réel

<u>IHM Unique</u> : ouverture d'un portail web rénové « IHM unique », qui vient en remplacement de l'ancienne IHM de SOCLE, pour gestion des EMS anciens protocoles et EN 2017.
RTE et SNCF Réseau ont interconnecté ce portail (*front*) avec SOCLE (*back*).

Service de décompte ferroviaire : cadre contractuel dans le cas d'une EF en décompte en phase 1



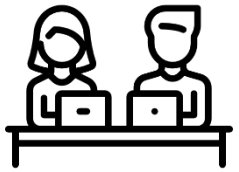
La **Phase 1** du service de décompte ferroviaire (à partir de février 2021) ne modifie pas le cadre contractuel (à l'exception de la prise en compte dans le DRR 2021 du DCS 2017 RTE)

Ouverture du nouveau portail web DECOFER interconnecté avec SOCLE : Gestion opérationnelle par SNCF Réseau & RTE

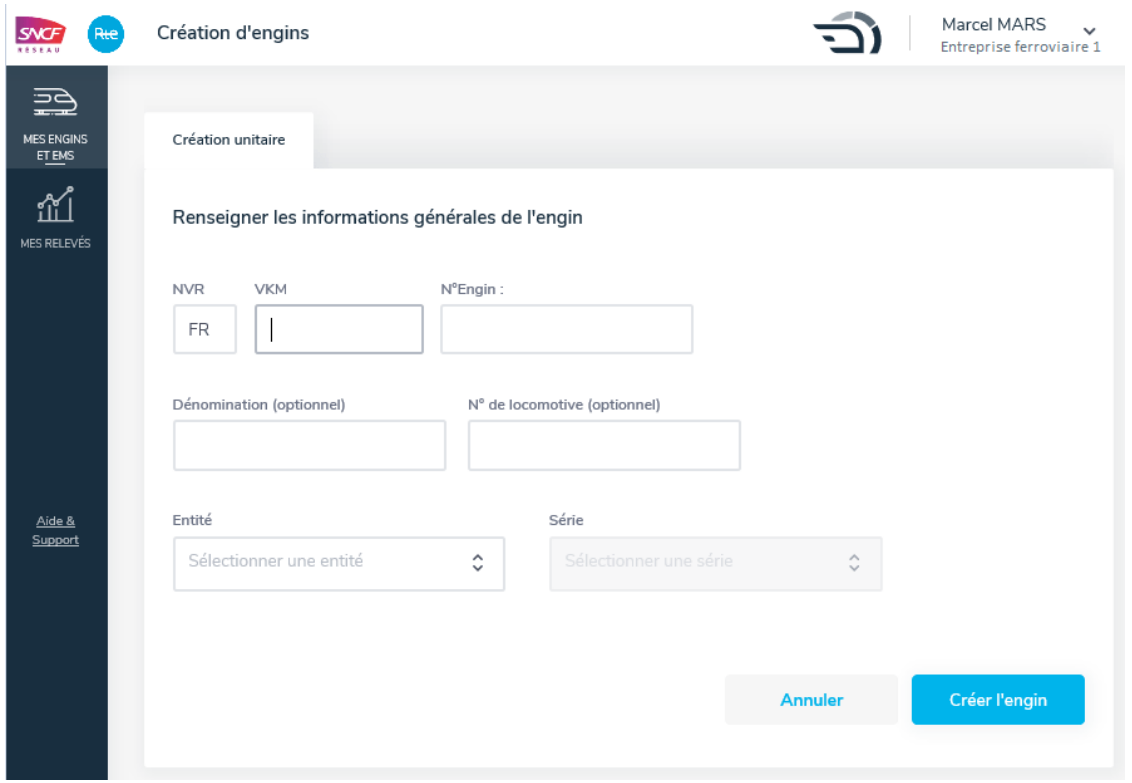


Suite à l'ouverture du service phase 1 le 22/02 dernier, les retours utilisateurs sont positifs quant à l'utilisation du nouveau portail :

- Rapidité & simplicité
- Gain de temps sur la saisie pour les EF



Le point d'entrée reste l'Opérateur Métier SOCLE (SNCF Réseau).
Les équipes opérationnelles SNCF Réseau & RTE travaillent en coordination pour opérer le service.



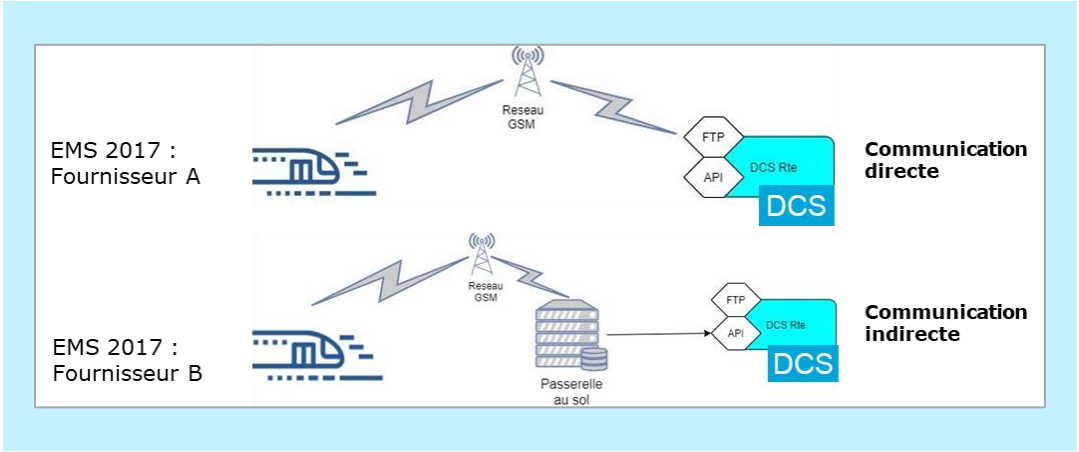
Objectif : garantir ensemble le meilleur niveau de service

DCS 2017 : Poursuite des essais de validation des échanges de données

Rappel : Le **DCS 2017** est d'ores et déjà **opérationnel** pour intégration des données dans le décompte.

Essais de validation des communications du DCS avec 4 modèles de DHS :

- Les échanges sont **déjà validés** avec les DHS 2017 de **Mors Smitt** et Alstom
- RTE vient de **démarrer les essais** avec deux nouveaux fournisseurs : Microelettrica et Bombardier.



Des EMS 2017 opérationnels, sur des engins en circulation, relevés par le nouveau DCS, avec intégration des données dans le décompte de SOCLE, **sont prévus d'ici l'été 2021.**

Si vous lancez un projet d'installation d'EMS à la nouvelle norme EN 50 463 :2017, contactez RTE pour lancer la procédure de test de validation des échanges entre votre DHS 2017 et le DCS RTE.
Nous vous invitons à prendre contact avec l'équipe projet RTE à l'adresse suivante : rte-decofer-client@rte-france.com



EMS 2017: Procédure d'agrément pour le décompte

RTE et SNCF R travaillent à la définition d'une **procédure d'agrément** pour les **nouveaux compteurs 2017**. Cette procédure sera présentée en Atelier de Travail le 26/03.

Cette procédure d'agrément sera appliquée **lors de la mise en opération de chaque EMS 2017**, comme **prérequis à l'intégration des données dans le décompte**.

Cette procédure liste :

- La **documentation** à fournir
- Les **essais de liaison** à réaliser
- Les modalités de la **période d'observation**, pendant laquelle l'engin équipé de l'EMS doit circuler, et à l'issue de laquelle l'agrément sera validé si les données transmises sont cohérentes.



Agenda

1. RETOUR SUR L'OUVERTURE DU SERVICE PHASE 1
2. CONSTRUCTION DU SERVICE PHASE 2
3. PHASE 3 – TERME BOUCLANT
4. CONCERTATION : RETOURS SUR LES ATELIERS DE TRAVAIL
5. LANCEMENT DU CLUB UTILISATEUR

RTE et SNCF Réseau continuent les travaux pour ouvrir la phase 2 du service de décompte ferroviaire en T2 2022



Périmètre service phase 2

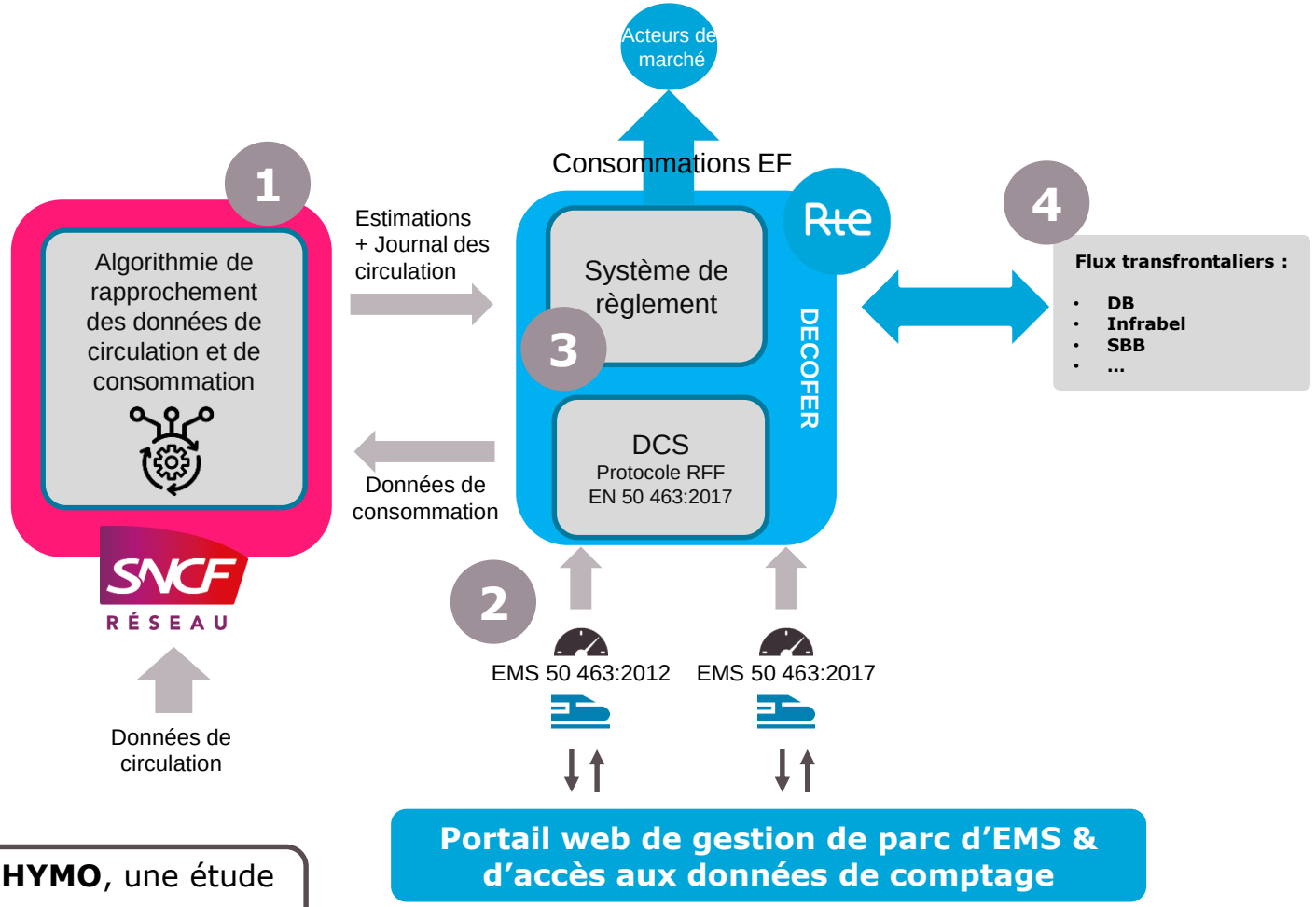
RTE devient responsable du décompte ferroviaire.
SNCF Réseau assure l'estimation des engins non équipés

- NEW • RTE Télérelève les EMS 2017 et les protocoles RFF
- NEW • RTE réalise les calculs de la consommations de chaque EF
- • SNCF Réseau fournit le journal des circulations et
- NEW l'estimation de la consommation des engins non équipés de compteurs

La phase 2 du service sera ouverte en T2 2022 : RTE deviendra responsable du calcul des décomptes

Briques fonctionnelles en cours de construction en vue de la phase 2 :

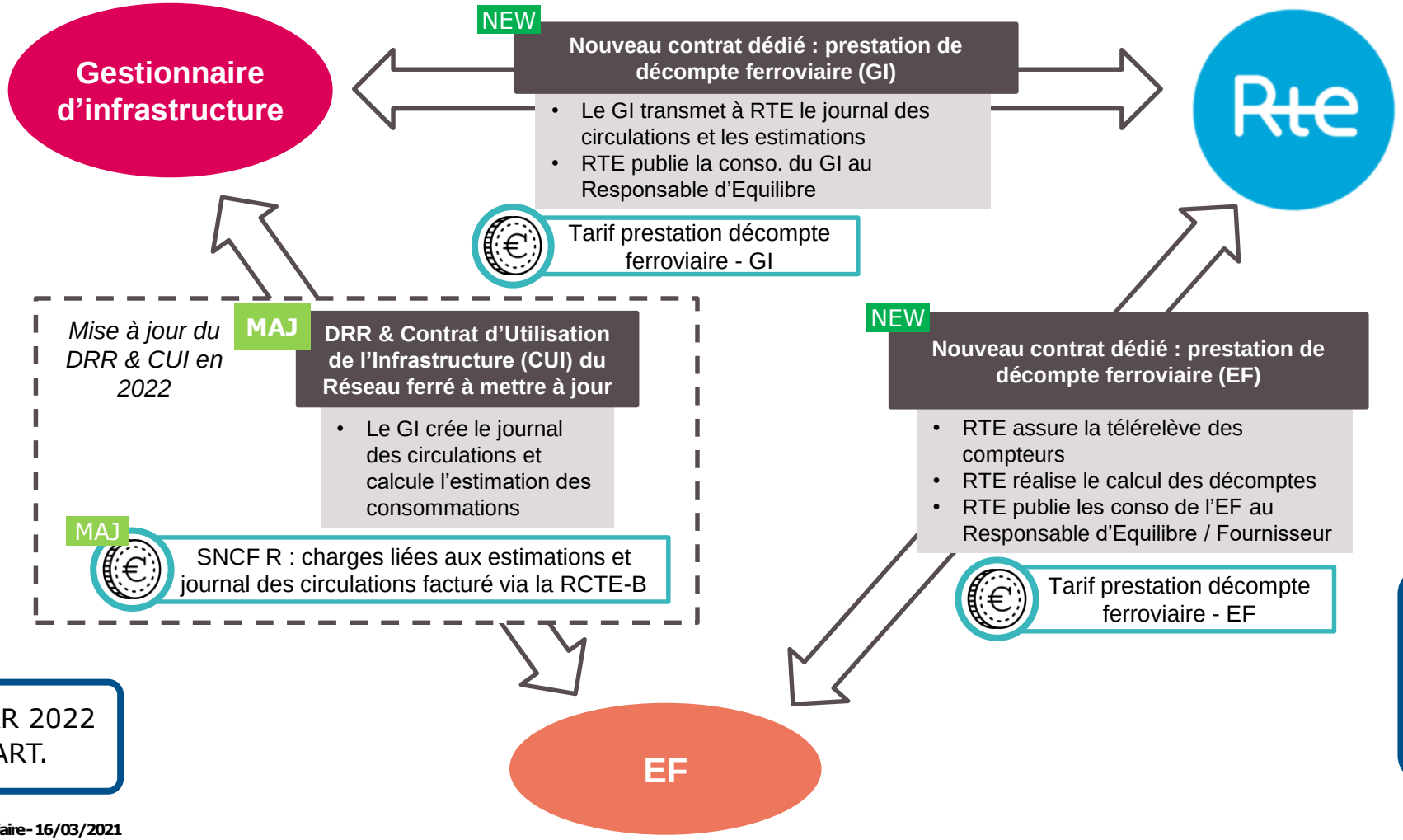
1. Journal des circulations et estimation des consommations des engins non équipés de compteurs
2. Télérelève des compteurs au protocole RFF
3. Nouvelle chaîne de traitement des données pour calcul des décomptes
4. Flux transfrontaliers IRS 90 930



RAPPEL

En ce qui concerne la télé-relève des **compteurs protocole SAPHYMO**, une étude d'opportunité technico-économique est en cours.
Dans ce cadre, RTE et SNCF Réseau ont besoin de connaitre les caractéristiques de votre parc d'EMS SAPHYMO, ainsi que la durée de vie de ce parc.

Service de décompte ferroviaire : cadre contractuel en phase 2



Mise à jour du DRR 2022 puis avis de l'ART.

Le **tarif** de la nouvelle prestation annexe de décompte ferroviaire doit être **consulté puis validé par la CRE**



Agenda

1. RETOUR SUR L'OUVERTURE DU SERVICE PHASE 1
2. CONSTRUCTION DU SERVICE PHASE 2
3. PHASE 3 – TERME BOUCLANT
4. CONCERTATION : RETOURS SUR LES ATELIERS DE TRAVAIL
5. LANCEMENT DU CLUB UTILISATEUR

Phase 3 – les GI deviennent le terme bouclant

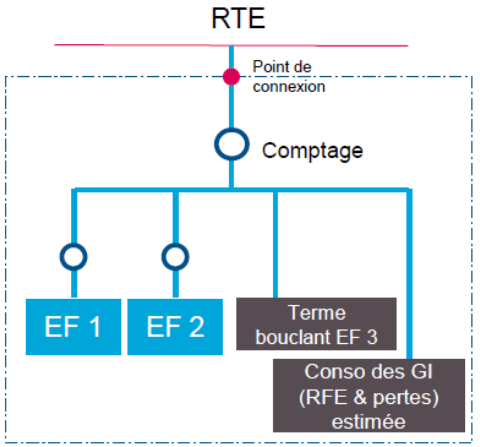
Aujourd'hui, c'est l'EF historique qui porte le terme bouclant.

Un des objectifs du projet de décompte ferroviaire, est de permettre la sortie de l'EF historique du terme bouclant : les GI deviendront alors le terme bouclant des consommations sur leurs réseaux ferrés.

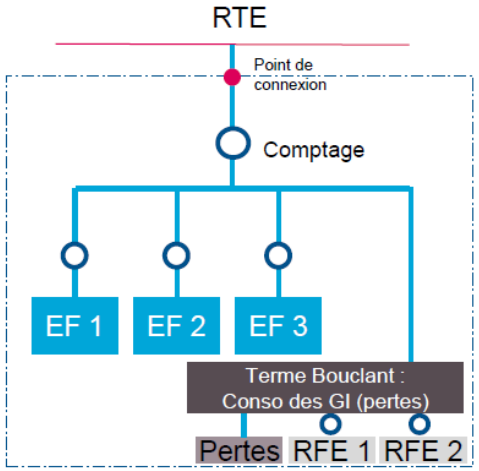
Cette sortie du terme bouclant est aujourd'hui envisagée pour début 2023, à la faveur :

- Du déploiement important de compteurs sur le parc d'engins de l'EF historique
- Du développement par SNCF Réseau de l'outil d'estimation de la consommation des engins non équipés de compteurs

Service de décompte actuel



Service de décompte cible



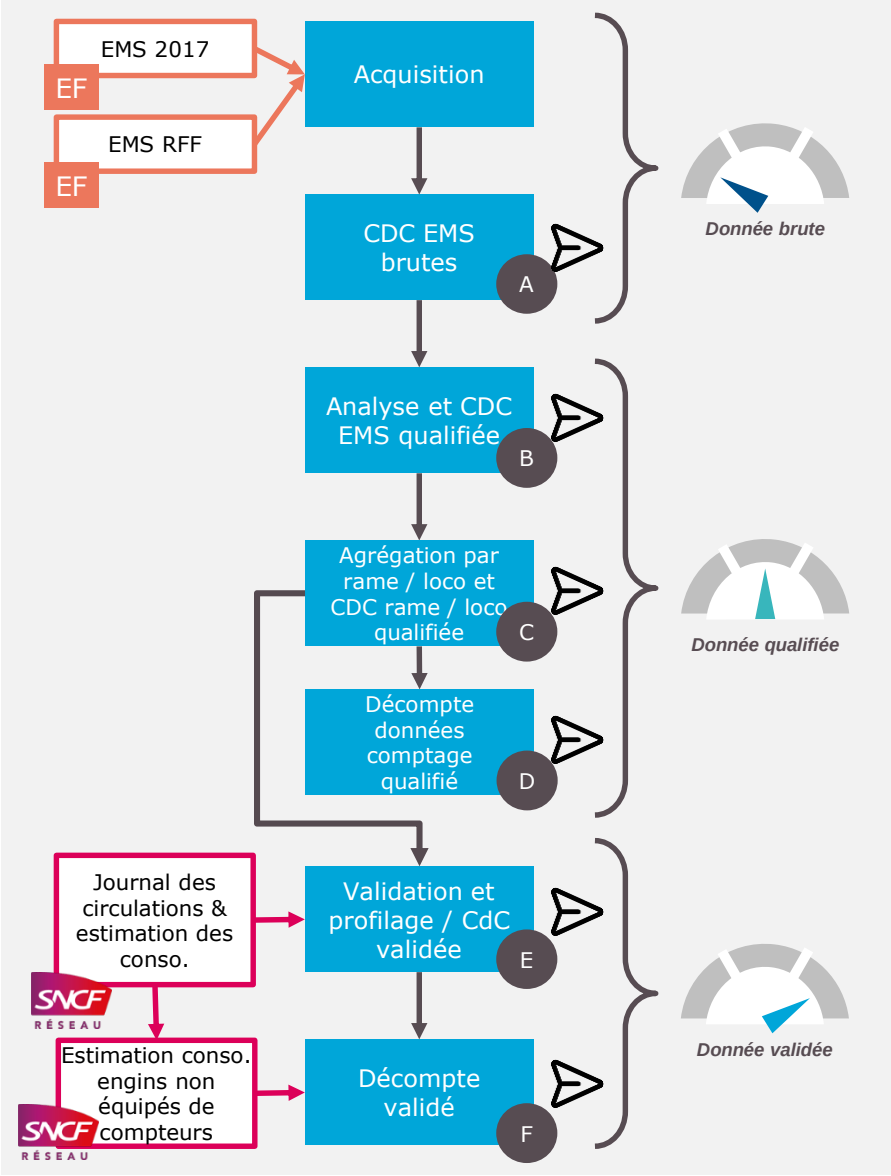


Agenda

1. **RETOUR SUR L'OUVERTURE DU SERVICE PHASE 1**
2. **CONSTRUCTION DU SERVICE PHASE 2**
3. **PHASE 3 – TERME BOUCLANT**
4. **CONCERTATION : RETOURS SUR LES ATELIERS DE TRAVAIL**
5. **LANCEMENT DU CLUB UTILISATEUR**

Retour sur l'atelier du 7/01/2021

Cycle de vie de la donnée et mise à disposition



Objectif TRANSPARENCE:

Mettre à disposition une version de la donnée de consommation à chaque étape de son cycle de vie

Données concernées :

- Horodatage
- Données d'énergie
- Données de géolocalisation
- Autres données associées (flag de qualité, niveau de tension, etc)

3 modes de mise à disposition des données sont étudiés:

- **Visualisation** via une IHM
- **Téléchargement** direct (fichier CSV)
- Accès « machine-to-machine » via une **API**

Retour sur l'atelier du 7/01/2021

Cycle de vie de la donnée et mise à disposition

Retours client exprimés.



Opérateurs ferroviaires: Intérêt d'utilisation pour la donnée à chaque étape, depuis la donnée de comptage de chaque engin jusqu'à la consommation totale.

Responsables d'Equilibre: Accéder à la donnée de consommation validée à la maille EF, délai max S+2.

Priorisation modalités d'échanges:

1. Flux API – Machine to Machine
2. Visualisation courbe de charge via IHM
3. Téléchargement

Points à approfondir dans des AT à venir



Données validées maille EF : Conditions et délais de mise à disposition et de republication des données validées.

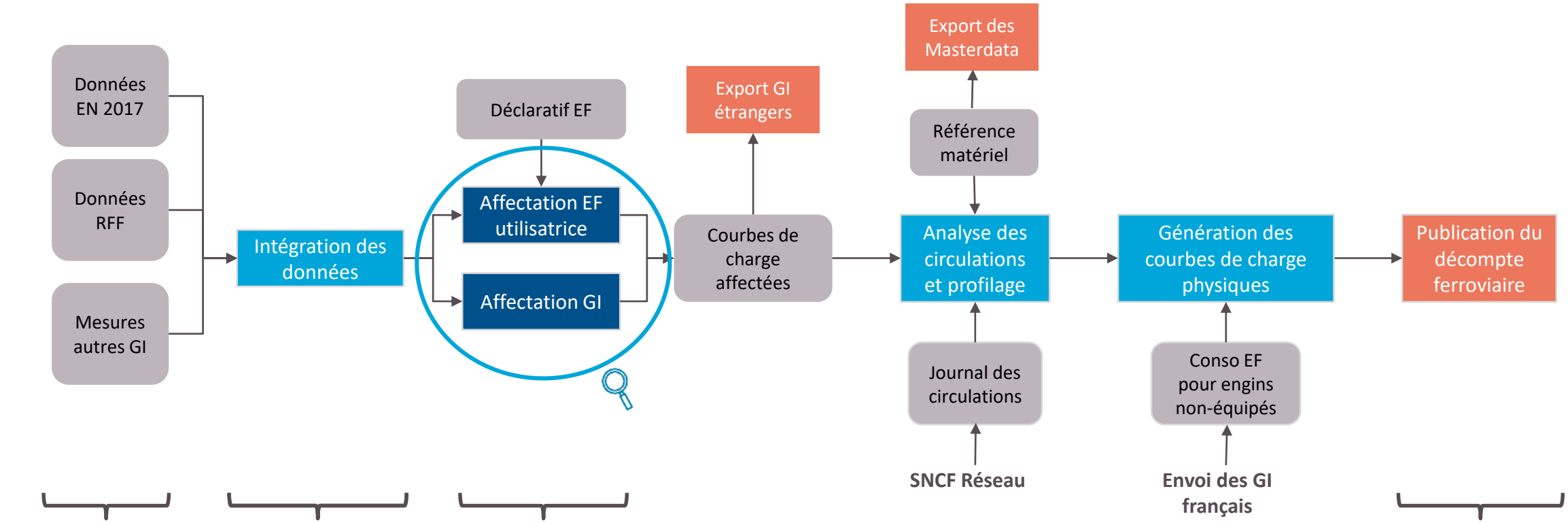
Méthodes de correction des données :

- Avec Index
- Avec données de circulation

Supervision de la complétude et qualité des données et notification au client

Retour sur l'atelier du 5/02/2021

Affectation EF & GI – Référentiel matériel – IR 90 930



Retour sur l'atelier du 5/02/2021

Affectation EF – Référentiel matériel

- Sur le même principe que sur SOCLE aujourd'hui, **les EF restent responsables de la déclaration de leurs parcs d'engins et d'EMS dans l'application :**
  - EMS du parc d'engins en propre (déclaration de début / sortie définitive)
  - EMS des engins en location (dates de début et de fin de location)

→ **Ce référentiel déclaratif est utilisé par DECOFER pour affecter à la bonne EF les courbes de charge de chaque EMS**.

- **Les données de référence matériel actuelles seront complétées.** L'ensemble des caractéristiques suivantes seront communiquées à RTE et SNCF R et renseignées dans le système:

  - Caractéristiques de la série d'engins :puissance max, vitesse max, mode d'alimentation, poids
  - Caractéristiques propres à l'engin moteur (EVN de tête, et le cas échéant, EVN de la caisse de queue et des caisses équipées d'EMS)
  - Caractéristiques propres à l'EMS

- **La confidentialité de ces données de référence matériel,** au même titre que celle des données de consommation de chaque EF, sera garantie par RTE dont les engagements seront portés par le contrat de la prestation entre RTE et l'EF.

Retours client exprimés : plutôt d'accord.

Retour sur l'atelier du 5/02/2021

Affectation GI

Identification du GI Réalisée sur la base de la géolocalisation transmise par l'EMS:



Si la donnée de géolocalisation est non OK:
- Si pas de changement de GI identifié, affectation au même GI
- Si changement de GI, et données non OK sur moins d'une heure: profilage linéaire

Suppression du profilage linéaire systématique de la géolocalisation réalisé actuellement.

Retours client exprimés : forte plus value sur fonction de remplacement de la donnée de géolocalisation aberrante

Retour sur l'atelier du 5/02/2021

Flux transfrontaliers IRS 90 930

Une *International Railway Solution* (IRS) est un document établi par consensus et d'application volontaire visant à faciliter et à harmoniser l'exploitation ferroviaire, élaborée par les membres de l'Union Internationale des Chemins de fer (UIC).

L'IRS 90 930 « *Décompte et facturation de l'énergie de traction et Echange de données* » définit et précise les fonctions, rôles et interactions lié au décompte et à la facturation de l'énergie de traction **Elle permet en particulier de traiter les cas de passage aux frontières des engins, et les modalités d'échanges des données de consommation des trains entre les responsables des décomptes des pays concernés**.

Retour sur l'atelier du 5/02/2021

Flux transfrontaliers IRS 90 930

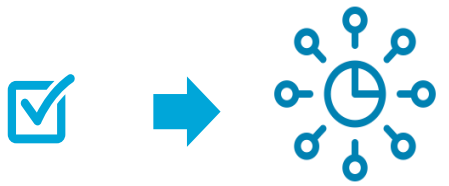
ECHANGES DE DONNÉES ENTRE LES RESPONSABLES DU DÉCOMPTE DES DIFFÉRENTS ÉTATS MEMBRES:

Afin de permettre la collecte des données par un unique interlocuteur et assurer la production d'un décompte de consommation fiable **quel que soit le pays traversé**, les EF doivent **donner leur accord** pour permettre la **transmission à chaque GI concerné** les données suivantes:

Données de consommations localisées sur le GI étranger

Données de référence matériel

ACCORD



Envoi d'informations aux GI concernés

Retours client exprimés : Transmission OK sous condition de la formalisation contractuelle des sujets liés à la propriété des données et de leur utilisation.



Agenda

1. **RETOUR SUR L'OUVERTURE DU SERVICE PHASE 1**
2. **CONSTRUCTION DU SERVICE PHASE 2**
3. **PHASE 3 – TERME BOUCLANT**
4. **CONCERTATION : RETOURS SUR LES ATELIERS DE TRAVAIL**
5. **LANCEMENT DU CLUB UTILISATEUR**

Concertation : en résumé



Des **Groupes de Travail**, en plénière, tous les 2-3 mois



Des **Ateliers de Travail**, plus techniques, tous les mois.



Un **club utilisateurs** centré sur le **logiciel** d'aujourd'hui et demain



Des **questionnaires** écrits



Le **Tarif** de la prestation de décompte doit être **consulté** puis **validé** par la **CRE**

Au-delà des GT & AT : le club utilisateurs



Groupes de Travail

Séances en plénières ouvertes à tous

Objectifs :

- Présentation régulière de **l'avancement du projet**,
- Présentation des **modalités du service**
- Évolutions du **cadre contractuel** et de la **documentation de référence**

- Vision synthétique des résultats des Ateliers de Travail,

Fréquence : tous les ~3 mois



Ateliers de Travail

Séances de travail, techniques, ouvertes aux volontaires

Objectifs : Échanger de façon plus détaillée sur les **fonctionnalités clés du service.**

Fréquence : ~ tous les mois.



Club Utilisateurs

Echanger avec les utilisateurs sur le logiciel d'aujourd'hui et de demain :

- Communiquer sur les **applications en service** (DECOFER & SOCLE),

- Faire participer les utilisateurs à la **construction du produit**

Réunir les **clients** du **service**

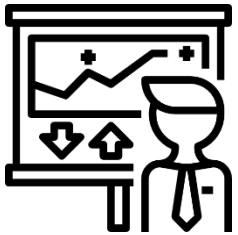
Réunir les **utilisateurs** du **logiciel**

Club utilisateurs : objectifs et modalités

Echanger avec les utilisateurs sur le logiciel d'aujourd'hui et de demain

Pourquoi lancer le club utilisateurs aujourd'hui ?

- **Ouverture du service** phase 1 du service et **du portail web** : besoin de **collecter retours** & **suivre la qualité** de service avec les utilisateurs
- **Début des développements pour la phase 2** : nouvelle chaine de traitement de la donnée : besoin de **confronter**, en agile, les fonctionnalités livrées à des **données réelles**



Objectifs	Modalités

• Partager régulièrement avec les utilisateurs du logiciel
• Tenir au courant les utilisateurs des fonctionnalités livrées et à venir
	• Réunions mensuelles (2ème semaine du mois)
	  • Météo logiciel
	  • Suivi des anomalies
	  • Indicateurs service client
	• Présentation des feuilles de routes de développement, présentation de certaines fonctionnalités (démo)



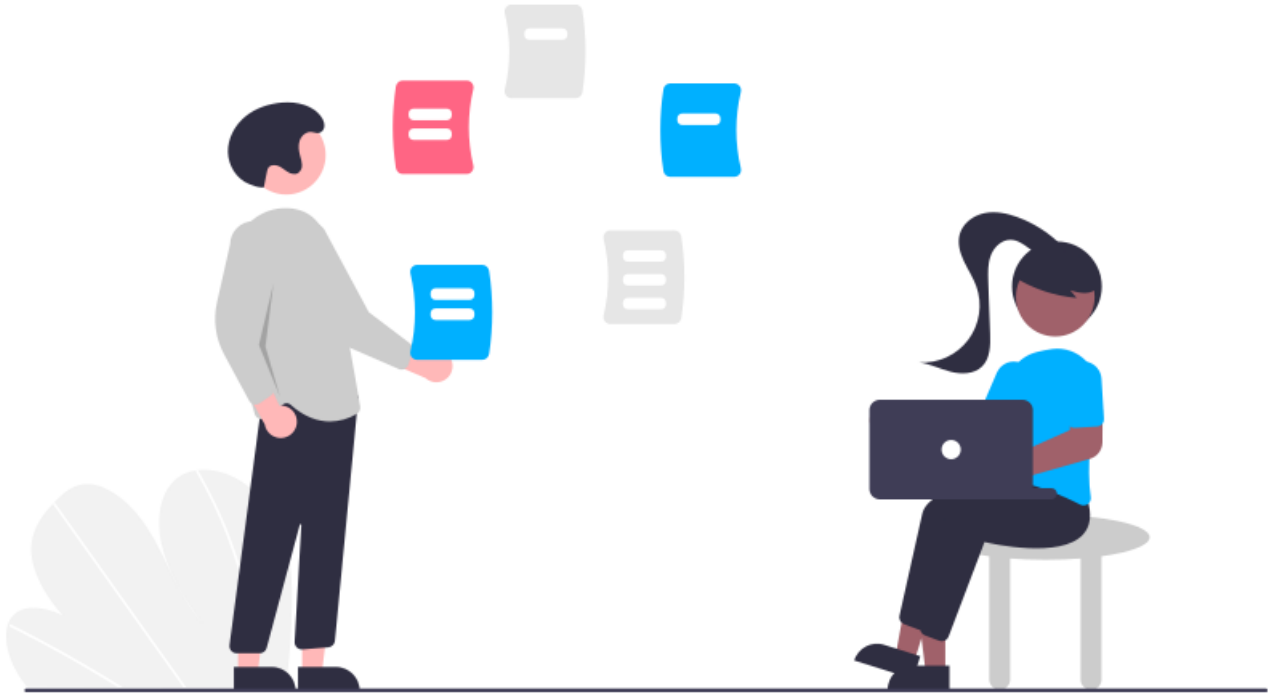
• Co-concevoir certaines fonctionnalités / valider certains choix de conception	• Entre les réunions, avec les utilisateurs volontaires
	  • Ateliers ciblés de conception
	  • Ateliers de contrats d'interface
	  • Phases d'essais

N’hésitez pas à rejoindre le club utilisateurs

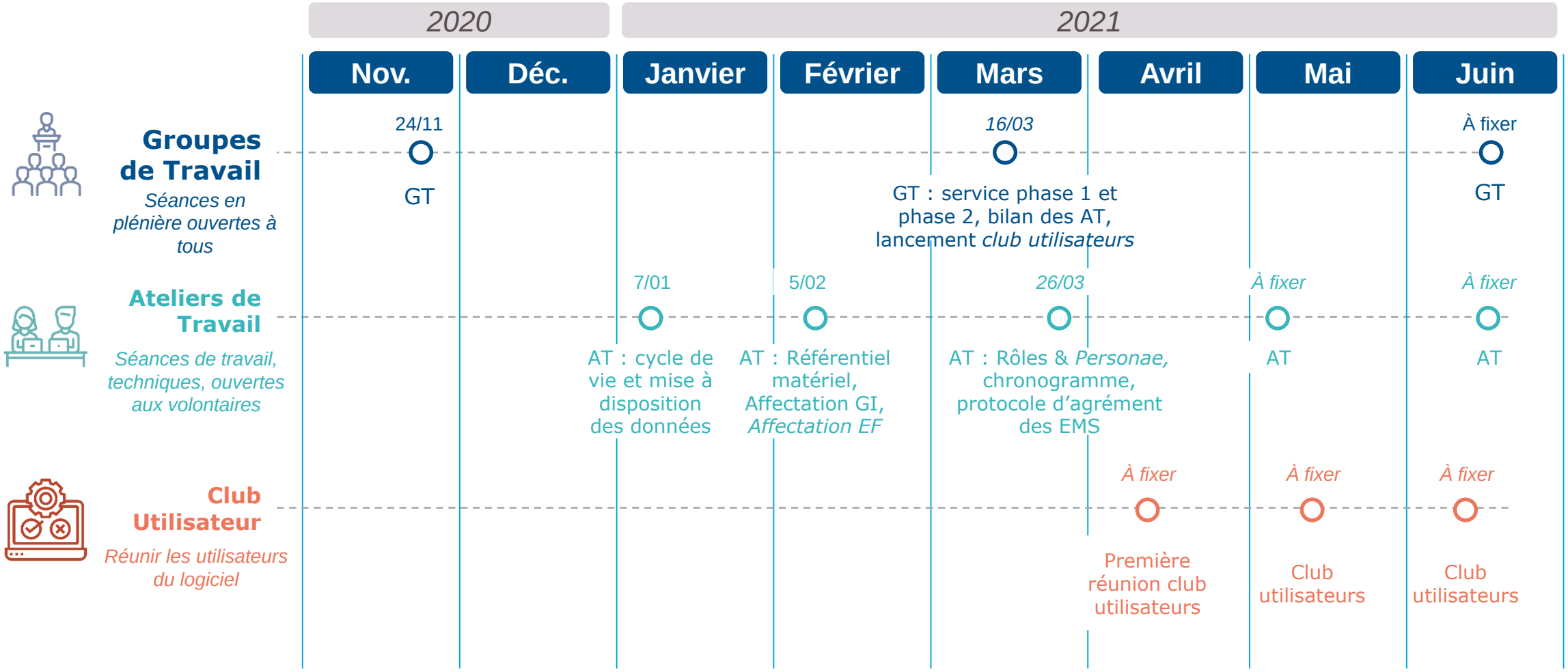
Première réunion du club utilisateurs prévue la semaine du 12 avril

Suite au GT du 24 novembre dernier, nous vous avions proposé d’intégrer ce club utilisateurs : 5 entreprises pour une dizaine d’utilisateurs se sont déclarés intéressés.

N’hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez y prendre part.



Les prochaines étapes de la concertation



Prochain rendez-vous le 26/03 pour le 3ème Atelier de Travail



Merci de votre attention

Groupe de Travail
Concertation sur le décompte ferroviaire